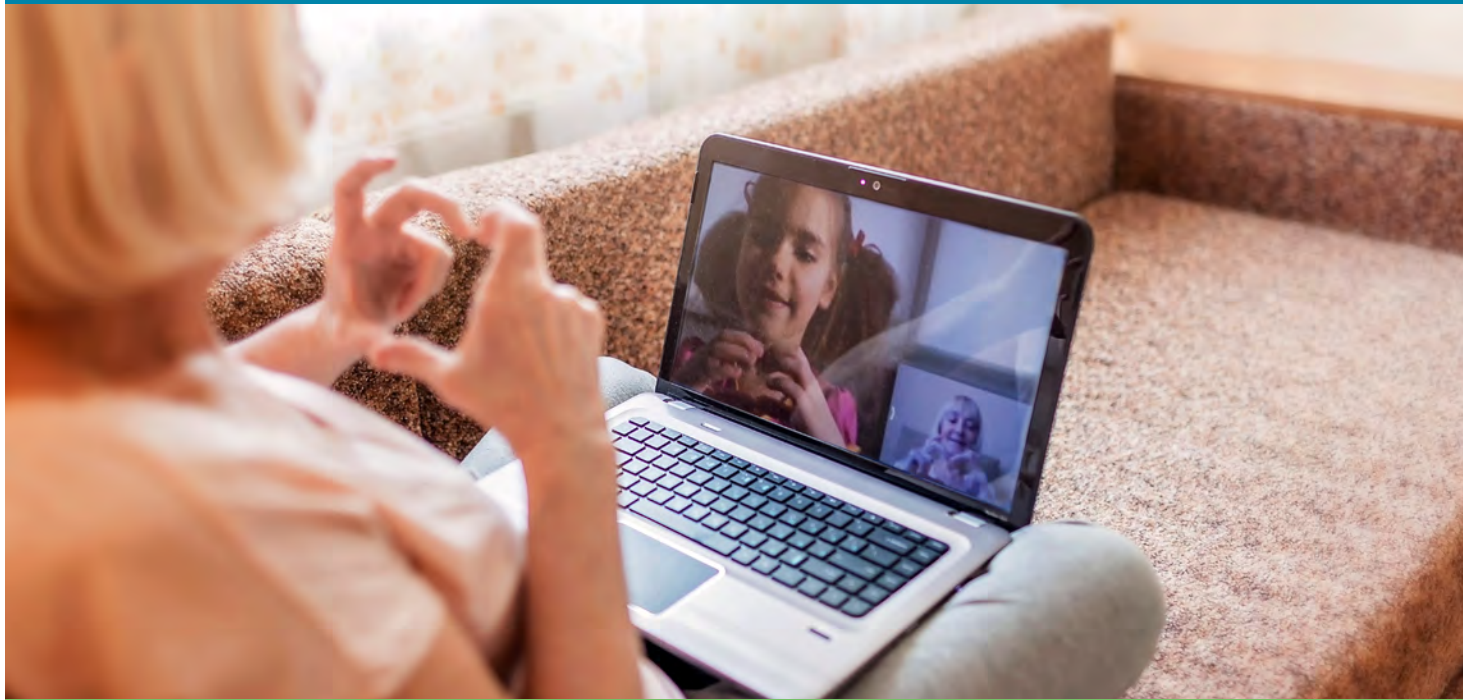


# COVID-19 : Messages aux personnes qui ont un membre de leur famille dans un établissement de soins de longue durée



Alors que la pandémie mondiale de COVID-19 continue d'évoluer, les autorités de santé publique et les experts\* médicaux ont exprimé leur préoccupation croissante à l'égard des populations à haut risque, notamment les personnes âgées. Les populations à haut risque sont plus sensibles à l'infection et plus susceptibles d'éprouver des complications graves si elles sont infectées.

Avec les éclosions en cours dans bon nombre d'établissements de soins de longue durée au pays, les résidents âgés sont confrontés à un risque croissant d'infection et aux défis que pose le distancement physique, en particulier lorsque des membres de leur famille participent activement aux soins qui leur sont prodigués.

Selon la Dre Theresa Tam, chef de la santé publique du Canada, la majorité des décès attribuables à la COVID-19 ont frappé des personnes de 80 ans ou plus<sup>1</sup>. Par conséquent, les familles ayant un être cher dans un établissement de soins de longue durée sont ceux qui ont le plus besoin d'information fiable et en temps opportun.

Alors que le nombre de cas augmente parmi les résidents et le personnel de ces établissements, les gouvernements de chaque province prennent des dispositions visant à lutter contre la propagation de l'infection. Des mesures pour mieux isoler les résidents sont maintenant en place dans de nombreux établissements dotés de chambres partagées et d'espaces communs. Afin de limiter la propagation de l'infection, certaines autorités provinciales ont interdit au personnel de soutien de travailler dans plus d'un établissement. Elles ont également augmenté la fréquence des tests chez les résidents et le personnel tout en affectant des fonds supplémentaires à de l'équipement de protection individuelle. Le gouvernement fédéral a également établi de nouvelles lignes directrices à l'intention des établissements de soins de longue durée, comme des mesures de désinfection, un dépistage médical obligatoire pour le personnel et des protocoles de distancement physique dans les espaces communs et à l'heure des repas.

**Besoin de plus amples renseignements ou d'assistance ?**  
Tous les appels sont confidentiels.

1 888 707-2115 | ATS : 1 866 433-3305

Appels internationaux (frais virés acceptés) : 778 372-7546

[Homeweb.ca/Equitable](https://homeweb.ca/Equitable)

  
Assurance vie  
Équitable du Canada™  
Tout à fait pour moi.™

  
**Homewood**  
Santé | Health

## COVID-19 : Messages aux personnes qui ont un membre de leur famille dans un établissement de soins de longue durée

Dans une interview récente, le Dr Samir Sinha, directeur des services de gériatrie au centre Sinai Health System et au University Health Network de Toronto, a mentionné quatre mesures de sécurité à mettre en place dans les établissements de soins de longue durée<sup>2</sup> :

- **L'installation restreint-elle les entrées et sorties non essentielles?** L'établissement a-t-il interdit tous les services et visiteurs non essentiels, y compris les services sur place fournis par l'entremise de tiers externes, et a-t-elle imposé des restrictions aux visites des membres de la famille?
- **Les membres du personnel sont-ils tenus de ne travailler que dans un seul établissement?** Cette mesure réduit le risque d'infection.
- **Est-ce que tous les visiteurs et membres du personnel portent un masque?** Les recherches sur le virus ont amené les experts médicaux à déterminer que la propagation est communautaire et qu'elle peut être asymptomatique. Il est recommandé que porter un masque en tout temps dans l'établissement.
- **Y administre-t-on suffisamment de tests de dépistage?** De récentes mesures fédérales et provinciales ont accru les exigences en matière de tests de dépistage, y compris leur fréquence, et ce, tant pour les résidents que pour le personnel.

Alors que les familles font face aux nouveaux défis liés aux soins de longue durée, bon nombre d'entre elles se demandent si elles devraient retirer leur être cher de ces établissements. Les choix possibles sont aussi difficiles que particuliers aux personnes concernées. La Dre Barbara Liu, directrice générale du Programme régional des soins gériatriques de Toronto, offre les suggestions ci-dessous aux personnes qui envisagent cette décision importante<sup>2</sup> :

- **Avez-vous les installations requises pour prodiguer des soins à votre être cher?** Les aînés ont souvent besoin d'une aide à la mobilité pouvant nécessiter un soutien mécanique ou la participation de plus d'une personne. Certains aînés ont besoin d'assistance pour prendre leur bain ou s'habiller. Ils peuvent avoir des besoins diététiques spéciaux ou des limitations fonctionnelles qui les empêchent, par exemple, d'emprunter les escaliers.

- **Votre être cher a-t-il besoin d'un soutien cognitif?** Au-delà des défis physiques, en tant que proche aidant, vous devez tenir compte de problèmes cognitifs éventuels, comme la démence. Dans certains cas, ces comportements peuvent être imprévisibles, voire agressifs. En outre, sans surveillance permanente, il y a risque d'errance.
- **Quelles sont ses exigences médicales?** Les proches aidants doivent prendre en compte leur capacité d'administrer les soins médicaux appropriés, y compris les injections et l'oxygène. Ils doivent également surveiller et reconnaître les changements dans l'état de santé de leur être cher et savoir obtenir de l'aide en cas de besoin.
- **L'être cher pourra-t-il retourner à l'établissement après la pandémie?** Il est important de vérifier les politiques de l'établissement à cet égard avant de prendre une décision. Votre aîné pourrait être placé sur une liste d'attente. Posez des questions avant de prendre des mesures.

Gardez à l'esprit que la tâche de proche aidant est physiquement et émotionnellement exigeante et peut demander beaucoup de votre temps. Bon nombre d'enfants adultes font partie de la génération sandwich, c'est-à-dire qu'ils doivent prendre soin à la fois de leurs enfants et de parents tout en gérant leurs obligations professionnelles. Réfléchissez longuement à votre situation afin de prendre une décision éclairée.

### Ressources :

1. Tam, Dr.Theresa (2020). Article consulté sur le site : [https://twitter.com/CPHO\\_Canada/status/1246950893251186689](https://twitter.com/CPHO_Canada/status/1246950893251186689)
2. Dunham, Jackie. « Should you remove your loved one from a long-term care home? » (2020) Article consulté sur le site : <https://www.ctvnews.ca/health/coronavirus/should-you-remove-your-loved-one-from-a-long-term-care-home-1.4890219>

### Besoin de plus amples renseignements ou d'assistance ?

Tous les appels sont confidentiels.

1 888 707-2115 | ATS : 1 866 433-3305

Appels internationaux (frais virés acceptés) : 778 372-7546

[Homeweb.ca/Equitable](http://Homeweb.ca/Equitable)

© Homewood Santé<sup>MC</sup> 2020 | EQ\_COVID-19 long term care facilities\_FR\_April22-20 | \* Dans ce document, le masculin est employé comme genre neutre.

